

Chaumont : un nouveau pôle technique aux normes environnementales

Les travaux de construction du nouveau pôle technique de Chaumont viennent de s'achever. Avec ceux de Langres, de Joinville et de Montigny-le-Roi, ce pôle fait partie des quatre unités territoriales assurant notamment l'aménagement, l'entretien, la viabilité et la sécurité des routes dont le conseil général de la Haute-Marne a la charge.

La décentralisation a élargi certaines compétences des conseils généraux, qui sont désormais pleinement chargés de la modernisation, de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier départemental, soit près de 3 900 km en Haute-Marne. Pour remplir ses missions (routes, transports de personnes mais aussi plan Haute-Marne numérique), la direction des infrastructures et des transports du Département (320 agents) est composée de services centraux et d'unités territoriales : 4 pôles techniques (Langres, Joinville, Montigny-le-Roi et Chaumont) s'appuyant sur 16 centres d'exploitation déployés sur l'ensemble du territoire haut-marnais. Ces derniers font également l'objet d'un programme de modernisation.

Un bâtiment « passif »

En 2007, le conseil général a décidé de construire de nouveaux bâtiments pour les pôles de Montigny-le-Roi et de Chaumont. A l'issue d'un concours, le cabinet d'architectes Brandon s'est vu confier la maîtrise d'œuvre de ces chantiers.

Le principe de construction de bâtiments « passifs » ayant été retenu par l'Assemblée départementale, ces derniers intègrent les toutes dernières normes environnementales : construction étanche à l'air, forte inertie thermique, exposition optimisée pour bénéficier des apports de lumière et de chaleur extérieurs, apport minimum d'énergie d'appoint pour le chauffage en hiver (circulations d'air entre les zones chaudes au sud et les zones situées au nord). Tout comme celui de Montigny-le-Roi, le bâtiment du pôle technique de Chaumont devrait permettre une consommation en énergie finale de chauffage à 15kWh/m²/an (soit 10 fois moins qu'un bâtiment non passif).

Pôle technique de Chaumont : repères

- Maître d'ouvrage et financement : conseil général de la Haute-Marne
- Coût des travaux : 800 000 €
- Caractéristiques : 350 m², bâtiment à ossature bois, isolation laine de bois, toiture végétalisée, bardage en bois rétifé, menuiseries bois à triple vitrage
- Maître d'œuvre : cabinet d'architectes Brandon (Dijon)
- Durée des travaux : décembre 2009 à avril 2011
- Effectif du personnel : prévisionnel de 12 agents
- Nombre de km de routes entretenues : environ 1 000 km
- Entreprises : Mortier (Côte d'Or/charpente bois-bardage) ; Champonnois (Haute-Marne/ventilation) ; Europlast (Haute-Marne/menuiseries intérieures bois)...

Contact presse :

Conseil général de la Haute-Marne
Eliane Ferlay – Tél : 03 25 32 88 05 – Courriel : eliane.ferlay@haute-marne.fr
Site internet : www.haute-marne.fr